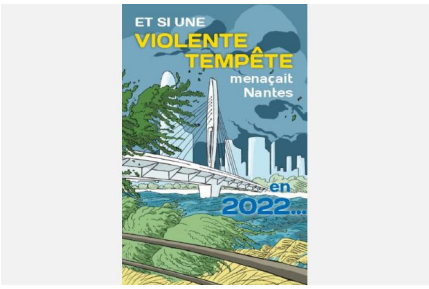
Développement de la culture du risque auprès des agents de la ville de Nantes



Les appels à volontaires sont relancés annuellement et suivis par des référents dans chaque direction municipale

Thèmes d'action

- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Feux de forêt
- Mouvements de terrain et risques volcaniques
- Risques météorologiques
- Risques technologiques

Régions

- Pays-de-la-Loire

Organisme

Ville de Nantes
Compétence : Mairie (mission de sécurité civile)
- 2 rue de l'Hôtel de Ville 44094 Nantes Cedex 1
- 02 40 41 90 00
- securite.civile@mairie-nantes.fr

Référent du projet

MASSON Sandrine
Poste : Instructeur sécurité civile
- sandrine.masson@mairie-nantes.fr

Auteur de la fiche

MASSON Sandrine

Partenaires et moyens

Humain(s) :

- 4 agents du secteur sécurité civile de la Ville de Nantes
- 1 chargé de communication de la direction de la communication interne de la Ville de Nantes
- 1 agent de la Direction organisation et collaboratif (gestion de l'intranet)

Financier(s) :

- Montant intégralement pris en charge par la Ville de Nantes
- Livre « Et si une crue de la Loire se produisait à Nantes en 2020… » : 9 080 €
- Livre « Et si une tempête menaçait Nantes en 2022… » : 8 370 €
- Plaquette « Appel à volontaires » : 1 330 €
- Conférences thématiques : de 0 € à 2 000 €

En bref

objectif(s) :

Développement de la culture du risque auprès des agents municipaux en vue de les préparer à participer à la gestion d'une crise

Echéancier(s) :

Depuis 2006 et en continu

2005 : décision de mettre en place un Plan communal de sauvegarde impliquant fortement les agents

2005 – 2009 : groupe de travail « projets sécurité civile » définissant les orientations du projet

2006 : lancement des appels à volontaires

2008 – 2012 : conception d'outils

A partir de 2006 : articles réguliers dans les supports de communication interne

A partir de 2008 : mise en place d'informations et d'actualités sur l'intranet de la collectivité

Description de l'action

Contexte :

La loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 a rendu obligatoire la mise en place d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) à Nantes. Celui-ci attribue une place fondamentale aux agents, qui constituent la ressource essentielle de la collectivité. En effet, leur participation est indispensable : les moyens matériels ne pourront être activés, les actions de terrain ne pourront être assurées sans la présence des agents.

La Ville de Nantes comporte environ 4 300 agents, répartis dans environ 25 directions.

Appels à volontaires :

En cas de crise pendant les horaires d'ouverture des services, tous les personnels, en tant qu'agents chargés d'une mission de service public, doivent se rendre disponibles aux sollicitations. En dehors des heures ouvrées, la mobilisation est plus complexe à organiser malgré le recours possible à la réquisition. C'est pourquoi des appels à volontaires sont lancés dans tous les services afin de connaître les agents qui acceptent d'être sollicités en cas de crise la nuit, le week-end ou un jour férié.

900 agents se sont portés volontaires en communiquant leurs coordonnées personnelles et leurs savoir-faire, informations qui sont ensuite organisées dans des « annuaires de crise ».

Les appels à volontaires sont relancés annuellement pour la mise à jour des annuaires. Ils sont suivis par des référents dans chaque direction municipale.

Supports d'information :

Des livrets ont été créés et édités pour sensibiliser les agents et les informer sur le volontariat :

- Plaquette « appel à volontaires », destinée à expliquer le principe des appels à volontaires
- Livre de fiction « Et si une crue de la Loire se produisait en 2020… », en vue d'illustrer les missions incombant aux agents en cas de crise
- Livre de fiction « Et si une violente tempête menaçait Nantes en 2022…», en vue d'illustrer les missions incombant aux agents en cas de crise

Conférences :

Les membres du Poste de Commandement Communal, les référents « volontariat PCS » et les agents les plus concernés par chaque thématique y sont invités. Plusieurs thèmes ont déjà été abordés :

- Communication de crise
- Impacts psychologiques des crises
- Inondations
- Risques climatiques

Description de la méthodologie

Informations sur intranet :

Plusieurs espaces ont été ouverts :

- Informations et actualités sur le PCS
- Espace réservé aux volontaires : documents en téléchargement et actualités pour aller plus loin
- Espace réservé aux référents « volontariat PCS » : mise à disposition des supports utiles à leur mission
- Espace réservé aux membres du Poste de Commandement Communal (cellule de crise) : téléchargement de PCS,

des ressources utiles, des annuaires…

› Espace collaboratif en accès restreint pour le stockage des annuaires des volontaires

› Espace collaboratif « gestion de crise » pour le partage des données en cas de crise et la mise en ligne des retours d’expérience

Recommandations

› Ne pas négliger la sensibilisation des agents, elle est indispensable pour qu’une crise soit bien gérée

› Privilégier des actions progressives, réparties dans le temps pour que la culture du risque et de la gestion de crise imprègne peu à peu mais durablement un maximum de personnes

Bibliographie

Documents d’information préventive (DDRM, DICRIM), PCS…

Mots clés

- mobilisation (2)
- volontaire (1)
- PCS (5)

Cibles

- Collectivités et élus